

Fiche mensuelle / 31.03.2025

Vontobel Fund - TwentyFour Sustainable Short Term Bond Income AQI, GBP

Morningstar Rating au 28.02.2025 ★★★★★

Document de marketing pour les investisseurs institutionnels en:
CH, GB, LI, LU, SG (professional investors)

Objectif d'investissement

Le présent fonds en obligations vise un rendement global positif sur trois ans tout en maintenant la volatilité annualisée sous la barre des 3 % et en investissant dans des titres d'émetteurs qui contribuent à l'objectif de l'Accord de Paris de maintenir la hausse de la température mondiale moyenne à moins de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Caractéristiques clés

Le fonds investit dans le monde entier, principalement dans les obligations de qualité Investment Grade à plus court terme, avec une part d'au moins 80 % dans des investissements durables, tout en excluant certaines activités économiques considérées comme préjudiciables à la société ou à l'environnement et incompatibles avec l'objectif d'investissement durable du fonds. L'échéance moyenne du portefeuille ne doit pas dépasser 3,5 ans. Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Le fonds n'a pas désigné d'indice de référence pour atteindre son objectif d'investissement durable.

Approche

L'équipe d'investissement expérimentée et diversifiée applique un cadre ESG exclusif pour investir au moins 80 % du portefeuille dans des titres de sociétés émettrices liés à des investissements durables qui contribuent à un objectif environnemental (atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique) ou social (autonomisation) et pour exclure les émetteurs qui tirent une part non négligeable de leurs revenus de produits et/ou activités définis.

Gérant	TwentyFour Asset Management LLP
Domicile, forme juridique du fonds, SFDR	Luxembourg, UCITS, Art. 9
Devise du fonds / catégorie de part	GBP / GBP
Date de lancement du fonds / catégorie de part	22.01.2020 / 22.01.2020
Taille du fonds	GBP 1'416.02 Mio
Valeur nette d'inventaire (NAV) / action	GBP 96.37
ISIN / VALOR	LU2081485919 / 51151249
Commission de gestion	0.40%
Frais courants (incl. comm. gest.) au 30.08.2024	0.51%
Frais d'entrée / conversion / sortie, max. ¹⁾	5.00% / 1.00% / 0.30%
Politique de distribution	distribution, trimestriel
Dernière distribution au 21.03.2025	GBP 1.31
Rendement de distribution	4.40%

¹⁾ Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels, si applicables.

Aucun indice de référence n'est fourni car l'objectif du fonds n'est pas lié à des indices.

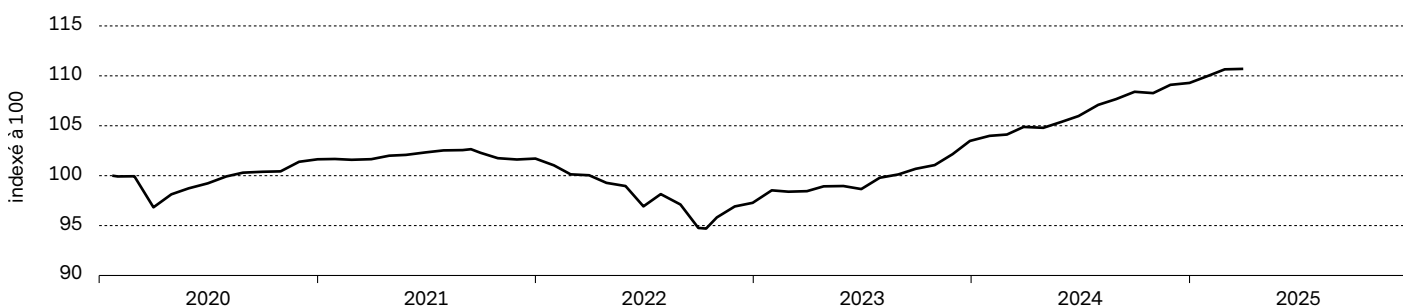
Caractéristiques du portefeuille

Volatilité, annualisée ²⁾	1.48%
Duration modifiée (années)	2.03
Duration du credit-spread (années)	1.50
Notation de crédit moyenne ³⁾	A-
Rendement au pire (YTW)	5.24%

²⁾ calculé sur 3 ans

³⁾ Pour les obligations souveraines sans note, la note de l'émetteur est appliquée. Pour toutes les autres obligations non-classifiées, une notation interne est appliquée.

Performance historique (rendement net %)



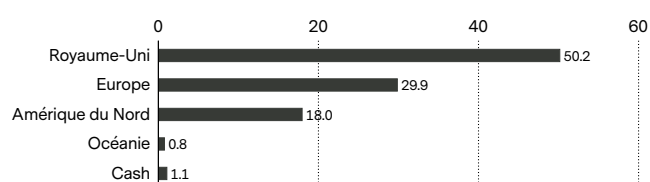
	1 m	dep. 1 m	déb. an.	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	3 ans p.a.	5 ans p.a.	depuis lanc.
Fonds	0.0	1.3	5.6	6.4	-4.4	0.1	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	3.4	2.7	10.7

La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. Les données de performance omettent les commissions d'entrée / sortie et les frais prélevés, et incluent les distributions brutes réinvesties. Le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter, suite à des fluctuations monétaires, entre autres.

Positions principales (%)

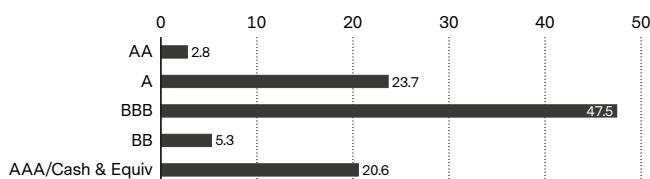
US TREASURY N/B 4 28/02/2030	5.1
BUNDESOBL-190 2.5 11/10/2029	5.0
US TREASURY N/B 4.125 30/11/2029	5.0
BUPA FINANCE 5 08/12/2026	1.7
TESCO CORP TREAS 2.5 02/05/2025	1.7
BNP PARIBAS 2 24/05/2031	1.5
VIRGIN MONEY 5.125 11/12/2030	1.5
ING GROEP NV 6.25 20/05/2033	1.3
AXA SA 3.25 28/05/2049	1.3
BUNZL FINANCE 2.25 11/06/2025	1.3
Total	25.4

Répartition géographique (%)



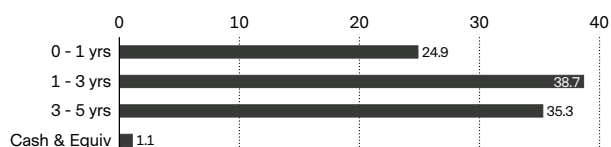
Calculé sur la base d'une exposition directe.

Répartition par notation de crédit (%)



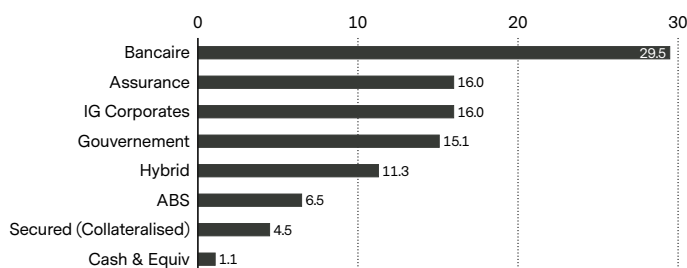
Pour les obligations souveraines sans note, la note de l'émetteur est appliquée.

Répartition par échéance (%)



Calculé en fonction des dates d'échéance prévues, ou des dates d'appel, ou des durées de vie moyennes pondérées pour les titres adossés à des actifs avec amortissement.

Répartition sectorielle (%)



Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- Les obligations à haut rendement (non investment grade, obligations spéculatives ou junk bonds) peuvent être sujettes à de fortes fluctuations du marché, ainsi qu'à un risque de défaut ou à des pertes de revenus et de capital plus importantes que les obligations à notation supérieure.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Les risques de durabilité auxquels le compartiment peut être soumis sont susceptibles d'avoir un impact limité sur la valeur de ses investissements sur le moyen à long terme dans la mesure où l'approche ESG du compartiment joue un effet d'atténuation.
- La performance du compartiment peut être affectée positivement ou négativement par sa stratégie en matière de durabilité.
- Il existe un risque qu'un titre ou un émetteur ne puisse être évalué correctement en raison de données incorrectes ou incomplètes émanant de fournisseurs tiers de données de recherche ESG.
- Des informations sur la manière dont les objectifs d'investissement durable sont atteints et dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur les sites www.twentyfouram.com/sustainability et Vontobel.com/SFDR.

Glossaire

Catégorie de part désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **Commission de gestion** désigne une commission qui englobe les coûts facturés à un fonds au titre des services de gestion de portefeuille et, le cas échéant, des services de distribution. **Credit default swap (CDS)** désigne un instrument financier dérivé qui permet à un investisseur de compenser des risques de défaut. Il est comparable à un contrat d'assurance, si un investisseur achète un CDS sur un titre, l'investisseur est remboursé par la contrepartie en cas de défaut du titre au cours d'une période donnée. **Distribution**, ou dividende, désigne un paiement par un fonds à ses investisseurs de classes d'actions de distribution (compartiments sans versements). Le rendement de la distribution (ou du dividende) est calculé en divisant le total des versements sur les 12 derniers mois par le prix par action (généralement la dernière VL), il peut être sujet à des fluctuations saisonnières des paiements. **Duration**, ou durée de Macaulay, désigne le nombre d'années pendant lesquelles un investisseur doit maintenir une position dans une obligation pour que la valeur actuelle des flux de trésorerie de l'obligation soit égale au montant payé pour l'obligation. Plus la durée est longue, plus le cours d'une obligation sera affecté par les variations de taux d'intérêt. La durée peut également servir à comparer le risque des titres de dette de différentes échéances et différents rendements. **Duration du credit-spread**, ou durée de crédit, mesure la sensibilité du prix d'une obligation à une variation des spreads de crédit. **Duration modifiée** désigne une version ajustée de la durée de Macaulay et mesure le pourcentage de variation du prix d'une obligation provoqué par un changement de rendement. Elle sert à mesurer la sensibilité des flux de trésorerie d'une obligation à une variation des taux d'intérêt et est plus fréquemment utilisée que la durée de Macaulay. **Échéance** indique la période courant jusqu'à la date à laquelle le montant d'investissement initial d'une obligation doit être remboursé. L'« échéance moyenne » d'un portefeuille obligataire est calculée en pondérant l'échéance résiduelle de chaque obligation par sa taille relative. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important

sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Forward**, ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Notation de crédit**, évalue la capacité d'un émetteur obligataire à rembourser à temps l'ensemble de ses dettes (intérêts et principal). Des notations élevées, comme AAA ou Aaa, désignent un risque faible (c'est-à-dire une probabilité de défaut faible), tandis que des notations comme BBB- ou Baa3 indiquent un risque plus élevé. **Obligation adossée à des créances** (Collateralised debt obligation, CDO) désigne un produit financier structuré adossé à un pool d'actifs de dette, par exemple les titres adossés à des créances hypothécaires (MBS, mortgage-backed securities), les titres adossés à des actifs (ABS, asset-backed securities), les titres de créance collatéralisés (CBO, collateralized bond obligations) et les titres adossés à des prêts aux entreprises (CLO, collateralized loan obligations). Ces structures rassemblent généralement les flux de trésorerie des actifs sous-jacents puis paient les investisseurs en fonction de leur rang de priorité, de sorte que les investisseurs des tranches supérieures de la CDO reçoivent leurs paiements en premier, tandis que les investisseurs des rangs inférieurs subissent en premier des pertes. **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **Rendement au pire** (YTW, Yield to worst) désigne la performance annuelle potentielle la plus faible d'une obligation qui ne fait pas défaut, par exemple, si une obligation est remboursée par l'émetteur avant l'échéance. **Titre adossé à des prêts aux entreprises** (Collateralised loan obligation, CLO) désigne un type de CDO qui implique un pool de prêts à des entreprises, refinancés au travers d'une structure titrisée. **Valeur nette d'inventaire (NAV) / action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en Suisse. **Volatilité** mesure la fluctuation de la performance d'un fonds sur une certaine période. Elle est le plus souvent exprimée par le biais de l'écart-type annualisé. Plus la volatilité est élevée, plus un fonds tend à être risqué.

Remarques importantes

Ce document commercial a été produit par une ou plusieurs sociétés du Groupe Vontobel (collectivement "Vontobel") pour des clients institutionnels dans le(s) pay(s) suivant(s): CH, GB, LI, LU, SG (professional investors).

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («K(I)ID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des «contreparties éligibles» ou à des «clients professionnels» tels que définis dans la directive 2014/65/CE (Directive concernant les marchés d'instruments financiers, «MiFID») ou par des réglementations similaires dans d'autres juridictions, ou à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Le fonds, la Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement ne formulent aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à l'équité, la justesse, l'exactitude, le caractère raisonnable ou complet d'une évaluation de la recherche ESG et la bonne exécution de la stratégie ESG. Comme les investisseurs peuvent avoir des points de vue différents sur ce qui constitue un investissement durable, le fonds peut investir dans des émetteurs qui ne reflètent pas les convictions et les valeurs d'un investisseur spécifique.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 49 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 **Luxembourg**. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels, ainsi que les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am. Vous trouverez un résumé des droits des investisseurs (y compris des informations sur les mécanismes de recours collectif en cas de litiges conformément à la directive européenne 2020/1828) en anglais via le lien suivant : www.vontobel.com/vamsa-investor-information. Vontobel utilise divers fournisseurs de données externes. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : <https://am.vontobel.com/en/terms-of-licenses>. Vontobel peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE. le représentant en **Suisse**: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, auprès de LLB Fund Service AG, Äulestrasse 80, 9490 Vaduz, en tant qu'agent d'information au **Liechtenstein**, Les fonds autorisés à la distribution publique au **Royaume-Uni** et inscrits dans le régime "Temporary Marketing Permissions Regime" (TMPPR) britannique sont enregistrés auprès de la FCA sous le numéro de référence 466625. Le fonds est autorisé en tant qu'OPCVM (ou est un sous-fonds d'un OPCVM) dans un pays de l'Espace économique européen (EEE), et le fonds devrait rester autorisé en tant qu'OPCVM tant qu'il est sous le TMPPR. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management S.A., succursale de Londres, dont le siège social est 3rd Floor, 70 Conduit Street, London W1S 2GF et est autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumis à la réglementation limitée de la Financial Conduct Authority (FCA). Des détails sur l'étendue de la réglementation de la FCA sont disponibles, sur demande, auprès de Vontobel Asset Management S.A., succursale de Londres. Vous pouvez obtenir la version anglaise des KIID auprès de Vontobel Asset Management S.A., London Branch, 3rd Floor, 70 Conduit Street, London W1S 2GF ou la télécharger sur notre site Internet vontobel.com/am.

À **Singapour**, ce matériel est fourni par Vontobel Pte Ltd, réglementé par la Monetary Authority of Singapore. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour.

À **Hong Kong**, ce matériel est fourni par Vontobel Asset Management Asia Pacific Limited, une société agréée par la Securities and Futures Commission. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document.

Toutes les données du présent document, y compris les informations sur les fonds, sont obtenues ou calculées par Vontobel. Toutes les données sont à la date du document, sauf indication contraire. Bien que Vontobel soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré.

et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

TwentyFour Asset Management LLP est enregistrée en Angleterre sous le numéro OC335015, et est autorisée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority, FRN No. 481888. Siège social : 8e étage, The Monument Building, 11 Monument Street, Londres, EC3R 8AF.

Vontobel Asset Management S.A.
18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
Luxembourg

luxembourg@vontobel.com
www.vontobel.com/am